



CDC | LCC

Vivre le droit | Poursuivre la justice | Renouveler l'espoir

Lettres de la présidente de la CDC

Par Shauna Van Praagh

Juin 2025 à mai 2026



CDC | LCC

Vivre le droit | Poursuivre la justice | Renouveler l'espoir

Lettres de la présidente de la CDC

par Shauna Van Praagh

Lettre no 22

Mai/juin 2025

Le printemps a été long, pluvieux et frais à Ottawa. À la fin du mois de mai, de nombreuses samares d'érable attendaient encore d'être libérées de leurs arbres. D'autres tourbillonnaient dans les airs à la recherche d'un coin de terre accueillant, tandis que d'autres encore prenaient racine et commençaient à changer de forme. Cette période de l'année, où les feuilles vert pâle se déploient et où les fleurs printanières éclatantes apparaissent, est empreinte d'un esprit intergénérationnel. La promesse d'un renouveau est dans l'air.



Pour la Commission du droit du Canada, c'est une saison de célébration. Le 6 juin marque le deuxième anniversaire du réveil de la Commission du droit du Canada après une longue hibernation. À deux ans, la CDC est en pleine croissance et aborde sa troisième année avec énergie et détermination. Bien nourrie et pleine de confiance, elle peut être comparée à un jeune érable solidement planté qui s'élance vers le ciel. Ici aussi règne un sentiment intergénérationnel et une promesse de renouveau.

Le printemps et ce deuxième anniversaire m'invitent à mettre l'accent dans cette lettre sur le volet « renouveler l'espoir » de notre triple raison d'être (vivre le droit, poursuivre la justice, renouveler l'espoir). Deux initiatives récemment lancées à la Commission – notre programme pour les chercheurs émergents et nos rapports *Au-delà de demain* – illustrent notre engagement à renouveler l'espoir et à assurer l'avenir des générations futures.

Les rapports « *Au-delà de demain* » de la CDC sont conçus pour appuyer la recherche juridique qui identifie et aborde des défis juridiques auxquels seront confrontées les prochaines générations au Canada. Réalisés par des universitaires reconnus des universités canadiennes, ces rapports commandés examineront certaines questions juridiques et judiciaires qui se profilent à l'horizon. Pour ce faire, ils comprendront un volet important de participation du public. Ainsi à l'approche du printemps, notre première auteure mandatée pour rédiger un rapport « *Au-delà de demain* », la professeure France Houle de l'Université de Montréal, explore l'avenir du droit et de la gouvernance de l'immigration au Canada dans un rapport qui sera publié au début de 2026. Parallèlement, nous évaluons des propositions récemment reçues et diffusons un appel à candidatures pour la prochaine série de rapports, dont la date limite est fixée à la fin de l'été. Chaque saison apportera son lot d'idées nouvelles et de possibilités.



Law Commission of Canada

Commission du droit du Canada

Canada



Notre tout nouveau Programme de chercheurs émergents, qui vise à soutenir la prochaine génération de penseurs juridiques et de réformateurs du droit, suit un rythme similaire. Les doctorants d'universités canadiennes sélectionnés bénéficient d'un modeste soutien financier pendant un semestre universitaire, au cours duquel ils doivent concevoir et mettre en œuvre une initiative de sensibilisation du public basée sur leurs travaux. Ce printemps, les trois premiers boursiers du programme de chercheurs émergents – Alexandra Bouchard de l'Université de Sherbrooke, Michael Law-Smith de l'Université de Toronto et Esteban Vallejo Toledo de l'Université de Victoria – ont eu l'occasion de combiner leurs recherches doctorales avec un engagement communautaire

significatif à un stade précoce de leur carrière universitaire. Nous avons été ravis d'apprendre d'eux, de les accueillir au sein de la communauté de la CDC et de partager leurs projets sur notre site web.

Le Programme de chercheurs émergents et les rapports *Au-delà de demain* nourrissent tous deux la foi en l'avenir. Ils reflètent l'engagement de la Commission à stimuler la curiosité et l'imagination, à encourager la capacité d'expliquer et de travailler la complexité, et à assurer des liens significatifs entre la recherche et la sensibilisation communautaire. D'une part, nous comptons sur des chercheurs chevronnés pour orienter la réforme du droit de manière à avoir un impact durable pour les générations futures. D'autre part, nous soutenons la prochaine génération de réformateurs du droit en intégrant la Commission du droit du Canada dans le parcours des enseignants et des chercheurs de demain. Les auteurs des rapports *Au-delà de demain* peuvent être comparés à des arbres matures, solidement enracinés et chargés de produire des semis pour l'avenir. Les chercheurs émergents sont plutôt comme de jeunes pousses qui ont dépassé le stade de semis, mais qui ont encore besoin de soins pour grandir et s'épanouir.

Enfin, le renouveau de l'espoir et l'importance de l'investissement intergénérationnel ont été au cœur de la réunion des organismes de réforme du droit du Canada qui s'est tenue à Vancouver à la fin du mois de mai. Organisée par l'Institut de droit de la Colombie-Britannique, la CDC et nos homologues provinciaux (tous membres de la FOLRAC - Fédération des organismes de réforme du droit du Canada) se sont réunis pendant deux jours pour un échange annuel d'idées, de plans et de projets. Nous avons découvert des approches comparatives de la résolution des conflits autochtones, des moyens novateurs de soutenir la participation citoyenne aux changements législatifs, des initiatives créatives de réforme du droit de la famille, des pistes pour l'intelligence artificielle et l'accès à la justice, ainsi que la réactivité aux besoins juridiques des jeunes. Les conférenciers et leurs projets ont tous fait preuve d'un optimisme, d'une imagination et d'un dévouement remarquables.

Les participants à la conférence de FOLRAC ont également été rappelés à la diversité des histoires et des contextes des organismes de réforme du droit au Canada. Chacun d'entre eux se distingue par son âge, sa taille, son champ d'action, son organisation, son financement et ses relations avec le gouvernement, les universités et d'autres acteurs institutionnels du domaine du droit et de la justice. Ce que nous partageons, c'est un engagement critique envers le droit, adapté aux besoins d'aujourd'hui et aux aspirations de demain. Pour conclure sur une note printanière, je dirais que cette rencontre annuelle démontre efficacement à quel point les personnes et les idées s'épanouissent grâce à la conversation, aux liens, à la nourriture et à la bonne combinaison de soleil et de pluie.



Je termine en invitant les lecteurs à célébrer le deuxième anniversaire de la Commission du droit, où qu'ils se trouvent. Vous êtes invités à planter un semis de la CDC dans votre jardin et à nous envoyer vos samares en les faisant tournoyer dans les airs en direction de notre bureau.



CDC | LCC

Vivre le droit | Poursuivre la justice | Renouveler l'espoir

Lettres de la présidente de la CDC

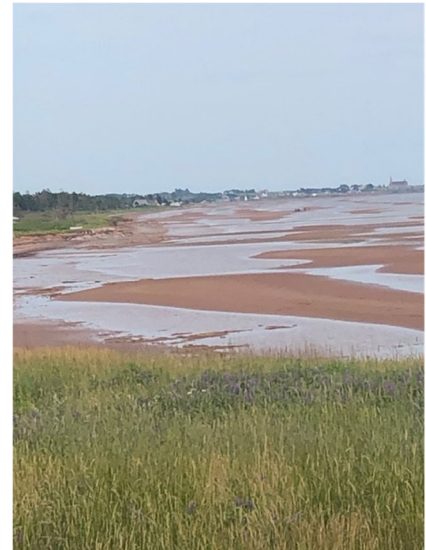
par Shauna Van Praagh

Lettre no 23

28 juillet 2025

Alors que je m'apprêtais à rédiger cette lettre estivale, j'ai retrouvé une note dans laquelle je m'étais promis de partager avec vous les mots suivants, tirés d'un texte de Hannah Senesh : « Construisez sur le sable sous le ciel bleu... tout est nouveau. Et sachez que le chemin vers la justice et la vérité est semé d'embûches. »

Poète juive hongroise et résistante pendant la Seconde Guerre mondiale, exécutée à l'âge de 23 ans, Hannah Senesh offre une combinaison d'images magnifiques sur le renouveau et un rappel inébranlable que le chemin vers la justice est long, global et, surtout, difficile. Le chemin vers la justice et la vérité exige des investissements. Les risques sont élevés. Le fardeau est lourd.



Ma découverte de ces lignes inspirantes il y a quelques semaines a coïncidé précisément avec un moment important pour la Commission du droit. Nous avons entamé notre troisième année d'existence en partageant fièrement [notre dernier rapport annuel](#) avec la population du Canada. Déposé officiellement au Parlement le 13 juin, le rapport présente les personnes et les projets qui ont marqué la période de 12 mois allant du 1er avril 2024 au 31 mars 2025. Voici quelques extraits accompagnés d'une invitation à lire le rapport dans son intégralité.

Les lecteurs trouveront une multiplicité d'approches de recherche ainsi que d'initiatives de rayonnement et de partenariats avec le public... Tous visent à engager les Canadiens dans l'évolution continue et dynamique du droit; tous s'ancrent à la fois dans le droit vivant, la poursuite de la justice et le renouvellement de l'espoir; et tous relient la recherche et le rayonnement aujourd'hui à l'impact et à la réforme de demain... Ils témoignent des efforts déployés par la Commission du droit pour promouvoir un dialogue fécond entre chercheurs, décideurs publics et acteurs communautaires, dans une démarche constructive, créative et résolument optimiste à l'égard du droit et de la justice. Le droit dans notre quotidien, le droit en devenir, le droit dans une société démocratique ouverte, la complexité des dimensions



Law Commission
of Canada

Commission du droit
du Canada

Canada

juridiques, les multiples réponses du droit aux besoins changeants : autant d'aspects intégrés aux travaux de la Commission.

Depuis ma dernière lettre, j'ai eu l'honneur d'être invitée à deux événements spéciaux. Lors du dîner présidentiel annuel de l'Association du Barreau canadien, Lynne Vicars, présidente sortante de l'ABC, a souligné à quel point il est essentiel de collaborer et de s'engager collectivement dans des projets visant à renforcer et à démontrer la confiance dans la primauté du droit. Lors de la cérémonie d'assermentation de la juge en chef adjointe Martine St-Louis et du juge associé Kirkland Shannon de la Cour fédérale du Canada, les orateurs nous ont mis en garde contre les dangers de la complaisance et ont lancé un appel au courage. À la fin du printemps, les membres du personnel de la Commission du droit du Canada, aux côtés d'autres membres de la fonction publique canadienne, ont été invités à prendre note de la lettre de mandat du premier ministre au Cabinet soulignant l'importance de défendre la primauté du droit, de protéger nos institutions démocratiques et de bâtir un Canada digne de nos enfants et de nos petits-enfants.

C'est de cela dont parlent les avocats, les juges, les parlementaires et les fonctionnaires lorsqu'ils évoquent le droit et la justice. Comme le souligne notre rapport annuel, l'été 2025 est un moment remarquable pour diriger la Commission du droit du Canada et réfléchir à la manière dont cet organisme contribue, avec d'autres, à un débat de société crucial. Nous assumons tous les coûts de la construction et de l'entretien de la « route vers la justice et la vérité ».

Pour la suite de cette lettre, permettez-moi de revenir à l'image du sable et du ciel utilisée par Hannah Senesh pour suggérer que nous pouvons trouver des rappels surprenants du droit et de la justice loin des espaces formels habituels. J'ai célébré la fête du Canada cette année sur la magnifique île du Prince-Édouard. Berceau de la Confédération canadienne, Charlottetown a été le théâtre d'un extraordinaire exemple de construction nationale il y a plus de 150 ans – un projet impressionnant par son ampleur et dynamique dans son invitation à réimaginer et à rénover au fil des décennies et pour l'avenir. Cependant, je n'ai pas visité Charlottetown lors de ce voyage. Au lieu de cela, pendant deux semaines agréables passées entre sable et ciel, j'ai pris plaisir à découvrir des liens moins évidents avec la triple raison d'être de la CDC : vivre le droit, poursuivre la justice et renouveler l'espoir.

Voici quelques souvenirs liés spécifiquement au « droit vivant » que j'ai recueillis pendant mes vacances d'été à l'Île-du-Prince-Édouard. Les phares rouges et blancs, omniprésents et saisissants, constituaient une belle métaphore de l'orientation et de la sécurité qu'offre



le droit. La mosaïque de formes, de fonctions et de sources du droit se reflétait dans le mélange de minuscules pierres rouge rouille, de rochers multicolores et de coquilles de moules, de clams et d'huîtres cachées dans les algues sur la plage. La joie de partager avec les nouveaux arrivants s'est traduite par le cadeau d'un morceau de verre coloré trouvé sur la plage, que m'a remis un habitué des lieux que j'ai croisé par hasard. Une petite pierre peinte du drapeau acadien, laissée sur le sable à Cap Egmont, m'a rappelé concrètement l'entrelacement

des histoires dans cet espace, à commencer par celles des Mi'kmaq, puis celles des générations successives de personnes qui sont arrivées et ont fait de l'île leur foyer. Une pancarte devant l'église du village de Murray Harbour rappelait aux passants l'importance des relations de bon voisinage, une préoccupation constante de la loi dans la vie quotidienne : « Que Dieu bénisse le Canada et que Dieu bénisse l'Amérique, et prions pour que nous vivions ensemble en paix ».



Les normes de comportement coutumières étaient évidentes partout : de la patiente file d'attente des voitures à chaque service au volant de Tim Hortons, aux allées et venues des hirondelles vers leurs nids dans les falaises rouges le long du rivage, en passant par la règle « ne pas siffler sur le bateau » lors de la pêche au homard, expliquée sur une affiche au Festival du homard de Summerside. Le fait que tous les parcs provinciaux acceptent les chiens et que les propriétaires veillent à la propreté et à la sécurité des plages témoigne de l'efficacité de la confiance dans l'élaboration du droit. Une citation de la célèbre Anne de la maison aux pignons verts, création de Lucy Maud Montgomery, affichée au Musée *Green Gables*, souligne l'importance de l'imagination dans la création et le maintien des lois et des systèmes juridiques : « ... parce que tant qu'à rêver, aussi bien imaginer quelque chose d'intéressant ».

Cette collection particulière de souvenirs d'été est probablement unique, mais je suppose que les souvenirs de cet été pour de nombreuses personnes à travers notre pays comprendront des images et des expériences marquées par un engagement renouvelé à participer et à contribuer à la justice au Canada. Même en vacances, en profitant de la beauté du sable et du ciel, nous nous trouvons sur une voie à la fois prometteuse et pleine

d'embouches: une voie qui accueille la complexité de l'histoire, les échanges constructifs entre voisins, les voyages à travers les frontières et les océans, et les collections de souvenirs et d'artefacts juridiques de nos vies. Profitez de ces longues journées et semaines d'été : reconstruisez et continuez sur cette voie.



CDC | LCC

Vivre le droit | Poursuivre la justice | Renouveler l'espoir

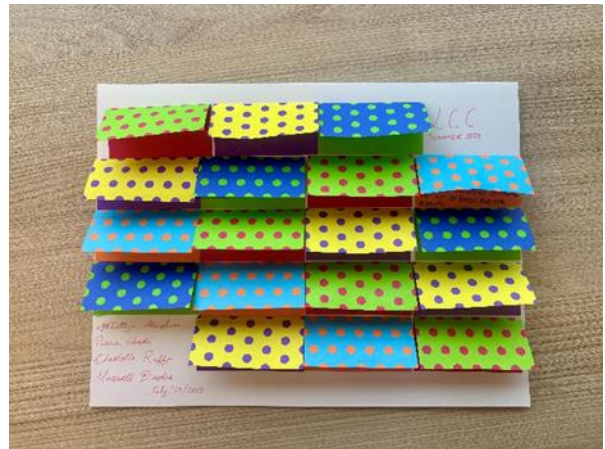
Lettres de la présidente de la CDC

par Shauna Van Praagh

Lettre no 24

28 août 2025

Au terme du stage de nos quatre étudiants stagiaires d'été au bureau d'Ottawa de la Commission du droit du Canada, nous avons demandé à chacun d'inscrire sur un petit carré de papier origami coloré leurs réponses aux questions suivantes : Qu'avez-vous contribué à « construire » cet été ? Comment voyez-vous la Commission du droit en mode « réparation » ? Avez-vous un « rêve » pour la Commission du droit ? Y a-t-il quelque chose de spécial que la Commission du droit peut ou devrait « partager » ?



Encadrées par les vocations qui se recoupent ou la boussole à quatre points de la CDC – Imaginer, Réparer, Bâtir, Partager –, ces questions invitaient nos jeunes juristes à conjuguer leurs expériences, leurs contributions, leurs réflexions et leurs aspirations. Qu'ont-ils retiré de ces quelques mois intensifs passés à la CDC ? Qu'ont-ils laissé derrière eux ?

Même s'ils ne sont pas exprimés de la même manière, les objectifs et les motivations des membres de la Conférence pour l'harmonisation des lois au Canada (CHLC) peuvent être représentés selon les mêmes quatre vecteurs. Lors de leur 107^{ème} réunion annuelle de fin d'été, à Halifax, les membres des délégations fédérales, provinciales et territoriales ont eu l'occasion de partager leurs idées, de créer une communauté, d'envisager des réparations et même de rêver. Tous sont repartis avec une énergie renouvelée, de nouveaux contacts et l'espoir d'une année productive.



Dans la section Droit pénal de la CHLC, l'examen et le renouvellement se font au cours de quatre jours de discussions ciblées entre procureurs, avocats de la défense, conseillers politiques et membres de la magistrature. Au terme de la réunion, des recommandations de réforme du droit pénal et de la procédure pénale sont formulées, soumises pour considération dans le cadre des prochaines révisions officielles du Code criminel. Dans la section Droit civil, des représentants du



Law Commission
of Canada

Commission du droit
du Canada

Canada

gouvernement, des organismes provinciaux de réforme du droit ainsi que du milieu universitaire identifient et examinent une série de questions liées au quotidien des Canadiens qui pourraient bénéficier d'une plus grande harmonisation et d'une plus grande clarté à l'échelle du pays. Les groupes de travail ont présenté des rapports sur des projets tels que la pérennité du paiement en espèces pour les biens et services, les procédures efficaces pour les recours collectifs (par exemple dans les affaires de protection des consommateurs) et les nouvelles approches en matière de diffamation à l'ère d'Internet.

La Commission du droit du Canada a la chance de participer en tant qu'observateur aux sections de droit pénal et de droit civil de la CHLC. Le fait d'assister à l'une et l'autre offre un point de vue unique pour apprécier les multiples façons par lesquelles le droit change et la diversité des mécanismes disponibles pour orienter l'évolution du droit. Dans son discours de clôture de la réunion de Halifax, le nouveau président de la Conférence pour l'harmonisation des lois au Canada, qui se projetait déjà vers le mois d'août prochain, a qualifié la réunion annuelle de « tradition vivante ». Les participants à cette tradition vivante, qui avaient tous fait preuve d'une énergie et d'une bonne volonté inébranlables tout au long de la semaine, ont pris le temps, à la fin, de passer en revue les progrès qu'ils avaient accomplis dans ce qui doit leur sembler être un projet de construction sans fin. Ils se sont ensuite dit au revoir en se donnant rendez-vous « l'année prochaine à Winnipeg » avant de rentrer chez eux pour se préparer pour septembre.

Lors d'une pause pendant les cinq jours de conférence, j'ai visité le petit atelier de la créatrice de bijoux néo-écossaise Dorothee Rosen. Comme je m'y attendais, j'y ai trouvé de magnifiques œuvres d'art sous forme de boucles d'oreilles, de bracelets, de bagues et de colliers. De manière inattendue, j'y ai trouvé une métaphore frappante pour illustrer l'engagement significatif dans la réforme du droit : un espace de travail caractérisé par une innovation et une improvisation dynamique, et rempli d'innombrables pièces et projets, idées et influences. C'est un espace qui donne une forme concrète à l'imagination. Il invite à l'expérimentation avec des outils de toutes formes et de toutes tailles, intègre des souvenirs et des rappels d'histoires dans le processus créatif, et affiche les traces de rencontres quotidiennes et d'interactions humaines.



Je suis retournée à Ottawa, frappée par la façon dont le caractère désordonné mais fonctionnel de l'atelier de Dorothee Rosen offre perspectives et inspiration. Le bureau de la Commission du droit du Canada ne ressemble pas vraiment à un atelier occupé par un artiste créatif, mais nos étudiants d'été paraissent l'avoir traité précisément comme tel. C'est là qu'ils ont échangé des histoires, déjeuné ensemble, lu les nouvelles à la recherche d'idées de réforme législative, proposé des idées pour de futurs projets et

fouillé dans les sources juridiques pour les projets déjà en cours. Les carrés colorés avec leurs messages manuscrits ont maintenant été regroupés, nous laissant avec de petites pièces personnalisées et soigneusement conçues d'une collection. En voici un petit échantillon :

« J'ai contribué à instaurer une culture d'apprentissage et de collaboration... J'ai contribué à la rédaction du dernier rapport « Ce que nous avons entendu » de la CDC... Mon souhait pour la CDC est qu'elle continue à développer sa capacité à toucher et à trouver un écho auprès de tous les Canadiens ouverts à s'engager dans son travail... La CDC pourrait contribuer à réparer la polarisation artificielle et à rétablir des conversations constructives sur le droit... La CDC peut contribuer à rétablir la confiance du public... La CDC continuera à réparer en osant faire les choses différemment et en rendant visible l'invisible... La CDC devrait partager son amour du droit, le pouvoir du droit pour la stabilité et le changement, et une vision qui inspire l'espoir et l'intérêt... La CDC devrait partager son éthique et sa vision réinventée du droit... Je rêve que la CDC devienne une institution connue des avocats, des juges, des étudiants en droit et des Canadiens profanes. »

Pour les étudiants, contrairement aux participants à la CHLC, il s'agissait d'une expérience unique. Ils ne reviendront pas à la fin de la prochaine année scolaire. L'une des dernières choses qu'ils ont faites ensemble a été d'assister à un feu d'artifice au-dessus de la rivière des Outaouais un mercredi soir à la mi-août. C'était une façon spéciale de célébrer la fin d'un été rempli de travail acharné et de créativité débordante, et d'anticiper l'avenir avec émerveillement et anticipation.





CDC | LCC

Vivre le droit | Poursuivre la justice | Renouveler l'espoir

Lettres de la présidente de la CDC

par Shauna Van Praagh

Lettre no 25

30 septembre 2025

Par une belle soirée d'été, j'ai assisté à un concert gratuit sur la Terrasse du bois du Centre national des Arts à Ottawa. Sur scène, Beòlach, un quatuor du Cap-Breton, célébrait son 25^e anniversaire. La musique entraînante des cornemuses, des flûtes, des violons, du piano et de la guitare était entrecoupée de présentations orales des pièces (dont « The Feeling of Free » et « Toss the Fiddler ») et d'une leçon condensée sur les Écossais de langue gaélique qui ont apporté leur musique avec eux au Cap-Breton au XVIII^e et au début du XIX^e siècle. Les musiciens, tous d'ascendance écossaise, étaient ravis de partager leur histoire, leur culture et leur tradition dynamique. Les membres du public, âgés de 8 à 88 ans, souriaient et hochaient la tête, applaudissaient et tapaient du pied, trépignaient et se balançaient – tous invités à se joindre avec enthousiasme au rythme, à l'émotion et à l'énergie de la musique.



Le concert a illustré la manière dont la musique, liée au patrimoine, au lieu, aux histoires et aux traditions, évolue au fil du temps, à travers les instruments et sous l'influence des musiciens. Elle est en constante évolution et toujours enracinée, liée simultanément au passé et à l'avenir. Son rythme intègre la mémoire et les liens ; ses mélodies sont façonnées par l'improvisation et l'innovation continues.

J'ai récemment lu un article sur un nouvel enregistrement des paroles et de la musique du célèbre et regretté musicien folk américain Woody Guthrie, que j'ai hâte d'écouter. Intitulée « Woody at Home », cette collection comprend l'observation – partagée et reprise par Bob Dylan – qu'une chanson n'est jamais terminée, mais en constante évolution. Il n'y a pas de produit final, ce qui signifie qu'il n'y a aucune raison d'aspirer à la perfection. Au contraire, il y a une participation continue et une transmission de génération en génération des connaissances, de l'expérience et du rythme.

Si une chanson est en constante évolution, alors peut-être en va-t-il de même pour tous les projets dans lesquels nous nous investissons et qui nous motivent. Le projet de vérité et de réconciliation au Canada en est un exemple évident. Cette année, alors que nous nous apprêtons à célébrer le 30 septembre la Journée de la vérité et de la réconciliation, nous marquons le dixième anniversaire



Law Commission of Canada

Commission du droit du Canada

Canada

de la publication du rapport final et des 94 appels à l'action de la Commission de vérité et réconciliation du Canada. Alors que nous célébrons ce dixième anniversaire, les appels résonnent toujours, des mesures doivent encore être prises et les engagements restent essentiels. Le rythme se poursuit, génération après génération.

Pour la Commission du droit du Canada, cette année marque un 25^e anniversaire connexe. En 2000, la CDC – qui a été en activité de 1997 à 2006 – a publié son premier rapport, intitulé *La dignité retrouvée : La réparation des sévices infligés aux enfants dans des établissements canadiens*. Le rapport *Dignité retrouvée* offrait un cadre constructif de grande envergure pour comprendre les réponses coexistantes à la violence en établissement, chacune ayant des forces uniques pour répondre aux besoins des survivants, des familles, des communautés et de la société. Le rapport se concentrait sur les « établissements totalitaires » pour enfants (qu'ils soient qualifiés d'écoles pour enfants ayant des besoins spéciaux, d'établissements de protection de l'enfance, d'établissements de détention pour jeunes ou de pensionnats pour les jeunes Autochtones). Il a posé des questions sur l'éventail des actions et pratiques individuelles et institutionnelles vécues par les jeunes comme des abus, et a passé en revue un large spectre de mécanismes d'intervention pour offrir des recours, allant de la justice pénale à la responsabilité civile, des défenseurs des enfants aux enquêtes publiques, des initiatives communautaires aux régimes d'indemnisation. L'un des mécanismes identifiés et décrits était celui d'une Commission de vérité et de réconciliation.

La Commission du droit du Canada vient de lancer un projet pour marquer ce double anniversaire : les 10 ans depuis la publication des Appels à l'action de la Commission de vérité et réconciliation (CVR) du Canada et les 25 ans depuis la publication du rapport *Dignité retrouvée*. Intitulée « Dialogues intergénérationnels en droit : Souligner le 10^e anniversaire des appels à

l'action de la CVR », cette initiative soutiendra une série de dialogues intergénérationnels entre des étudiants en droit et des Aînés ou d'autres experts en traditions juridiques autochtones. Organisés au sein des facultés de droit canadiennes au cours de l'année universitaire 2025-2026, ces dialogues ont pour but de promouvoir l'apprentissage de l'évolution des ordres juridiques autochtones au Canada avant et après les appels à l'action et le rapport final de la Commission de vérité et réconciliation. Dans le cadre d'un dialogue avec les étudiants, les Aînés participants



seront invités à réfléchir aux défis et aux opportunités qui s'offrent à nous pour l'avenir. De courts articles rédigés par les étudiants à la suite des conversations permettront de partager ce qu'ils ont entendu et de formuler des questions et des espoirs qui encadrent l'avenir.

L'évaluation formelle de la mise en œuvre des appels à l'action est essentielle. Mais il en va de même pour les récits continus, la recherche de moyens d'encourager et de valoriser les conversations qui informent et inspirent les jeunes curieux, désireux de comprendre, de réfléchir et d'établir des liens. Le plus récent projet de la CDC est une petite façon de reconnaître le rôle et la responsabilité d'un organisme fédéral qui se consacre à dialoguer avec les gens du pays entier dans le cadre de l'évolution continue et dynamique du droit. Les conversations attendues représentent une façon de faire de la musique ensemble, de partager des rythmes et des mélodies en prenant nos instruments et en rejoignant d'autres musiciens.

Alors que j'imagine la musique de la vérité et de la réconciliation à travers le pays, je voudrais partager une petite histoire pour conclure. J'ai récemment assisté à une soirée de poésie et de musique, organisée autour du thème de la pleine lune. Au programme figurait la lecture du poème de Mary Oliver, « Wild Geese » (Oies sauvages).

*...Meanwhile the wild geese, high in the clean blue air,
are heading home again. ...*



Le lecteur a marqué une pause et, à ce moment précis, tout le monde a entendu les bernaches voler au-dessus de nos têtes. Elles cacardaient à l'unisson, comme si elles avaient été prévenues, alors qu'elles rentraient chez elles en suivant leur route automnale vers le sud. Le timing était parfait, la coïncidence vraiment remarquable. Appelées à l'action, elles se sont insérées dans le poème, prêtes et disposées à démontrer, dans une harmonie convaincante et avec un rythme assuré, le sens et la promesse des mots. Inspirée par les bernaches qui rentrent chez elles à la fin du mois de septembre, la Commission du droit du Canada marque la Journée de la vérité et de la réconciliation (la Journée du chandail orange) 2025 par un engagement renouvelé à écouter et à apprendre, à faire de la musique et à aspirer à voler.



CDC | LCC

Vivre le droit | Poursuivre la justice | Renouveler l'espoir

Lettres de la présidente de la CDC

par Shauna Van Praagh

Lettre no 26

30 octobre 2025

Le premier jour du mois d'octobre, le monde a perdu Jane Goodall (1934-2025), anthropologue et primatologue remarquable, surtout connue pour son travail novateur et de toute une vie auprès des chimpanzés. À la Commission du droit du Canada, nous avons marqué cette perte en réfléchissant à la façon dont une personne peut être une source d'inspiration bien au-delà du domaine auquel elle consacre son énergie et toute sa vie. Nous avons noté l'insistance de Jane Goodall sur le fait que les jeunes sont essentiels à une compréhension enrichie et à une exploration curieuse. Nous avons aussi souligné certaines des citations incluses dans les récits qui commémorent et célèbrent le parcours et l'influence de Jane Goodall : « L'espoir n'est pas seulement un vœu pieux » et « Il ne suffit pas de parler, il faut passer à l'action ! » ("It's no good just talking – we've got to flipping well do it!").

L'automne de la troisième année de la Commission du droit a été riche en rencontres avec des personnes qui, à l'instar de Jane Goodall, retroussent leurs manches. De l'Île-du-Prince-Édouard au Yukon, des personnes et des acteurs institutionnels engagés dans la réforme du droit et de la justice ont pris le temps, cette saison, de nous faire part de leurs priorités et de leurs projets. Depuis le lancement du programme « D'écoute & découverte » en octobre 2023, la Commission du droit s'intéresse aux différents lieux et formats dans lesquels les Canadiens s'engagent dans le domaine du droit et de la justice. Deux ans plus tard, l'importance d'écouter les témoignages de première ligne et de participer à des conversations en face à face ne cesse de croître.

À Charlottetown, à la fin du mois de septembre, nous avons découvert le programme dynamique de services à l'enfance et à la famille supervisé par la Confédération Mi'kmaq de l'Île-du-Prince-



Édouard et le lancement prochain d'un programme de baccalauréat ès arts en études autochtones à l'Université de l'Île-du-Prince-Édouard. Nous avons entendu parler des défis liés à la planification de programmes de justice à long terme dans un contexte d'engagements financiers à court terme, ainsi que de la nécessité d'une meilleure compréhension générale des rôles, des capacités et des responsabilités des avocats et des juges. Grâce aux services



Commission du droit
du Canada

Law Commission
of Canada

Canada

d'information juridique communautaires, à la John Howard Society de l'Île-du-Prince-Édouard, à la Fondation du droit de la province et au coordonnateur du programme Reaching Home du Conseil autochtone de l'Île-du-Prince-Édouard, nous avons découvert les réalités du terrain en matière d'itinérance et d'accès limité à l'aide juridique. Lors d'une conversation avec des représentants d'organisations du secteur caritatif, nous avons été impressionnés par l'incroyable dévouement des personnes qui travaillent véritablement en première ligne, qu'il s'agisse d'accompagner des personnes lors de leurs multiples rencontres avec la police, de recruter des donateurs potentiels pour du matériel médical essentiel, ou même de venir en aide aux chats abandonnés dans les rues de Charlottetown.

À Whitehorse, à la fin du mois d'octobre, nous avons découvert comment la bibliothèque juridique publique combine un service d'accueil personnalisé avec une attention particulière pour les livres rares et un soutien solide à l'ensemble du secteur judiciaire. Les avocats du ministère de la Justice nous ont fait part de la nature à la fine pointe et toujours dynamique de leur engagement concret auprès des Premières Nations du Yukon. L'Association franco-yukonnaise nous a présenté les efforts mis en place pour renforcer le soutien à l'importante communauté francophone du territoire. Nous avons appris comment les personnes travaillant dans le domaine de l'éducation juridique publique, du fonctionnement des tribunaux et du Conseil des Premières Nations du Yukon continuent de s'inspirer et de s'appuyer sur Dave Joe, le premier avocat autochtone du Yukon, qui a généreusement pris le temps de partager certaines de ses idées et de ses projets en matière de justice. Lors de conversations avec les juges en chef actuels et anciens de la Cour suprême du Yukon, nous avons discuté de la nécessité d'une réflexion approfondie sur l'accès à la justice au Yukon et avons appris comment les Premières Nations autonomes exercent leurs responsabilités dans tous les domaines, de la gestion de la faune au bien-être communautaire en passant par le développement économique du territoire. Les dirigeants de l'Université du Yukon ont fait part de leur sens des responsabilités et de leur réactivité dans la définition de ce que pourrait être le Yukon, et ont expliqué comment leur vision de l'avenir, élaborée en consultation avec les Premières Nations, comprend un programme d'éducation juridique. Accueillis sur leur territoire par le Conseil de justice des Tlingits de Teslin dans leur lumineux Centre du patrimoine, nous avons pris connaissance des réalisations remarquables et des attentes élevées liées aux programmes de sécurité communautaire et de services



correctionnels négociés et récemment mis en place dans le cadre de l'accord sur l'administration de la justice de la nation.

Lorsqu'on lui a demandé ce qui motivait l'incroyable engagement dont il fait preuve, un participant à une table ronde à Whitehorse a répondu : « J'aime construire des choses ». L'éventail des projets de « construction » dont la Commission du droit du Canada a pris connaissance au cours des dernières semaines est vraiment extraordinaire. Construire des structures de gouvernance pour les Premières Nations, mettre en place des programmes universitaires en droit et en justice, offrir des services et un soutien juridique, créer des ressources documentaires adaptées : tous ces projets de construction en cours exigent de l'énergie et offrent des possibilités exceptionnelles aux personnes désireuses de retrousser leurs manches et de se mettre au travail. Tout au long de nos réunions, nous avons découvert une ambition étonnante, une ouverture d'esprit et un enthousiasme débordant pour la créativité. Rien ne semblait figé ou obsolète ; tout était en pleine transformation et en pleine aspiration. Fragilité et force, crise et potentiel, démantèlement et rénovation coexistaient de manière dynamique. Si Jane Goodall reconnaît que l'investissement dans les jeunes est crucial, il en va de même pour les personnes et les projets que nous avons rencontrés à l'Île-du-Prince-Édouard et au Yukon. En effet, comme nous l'a rappelé le Conseil de justice Teslin Tlingit avec une confiance et un optimisme remarquable, chaque nouvelle génération promet d'être plus saine et plus forte.



Entre ses visites dans l'Est et le Nord du pays, la CDC a participé à la célébration du 60e anniversaire de la Law Commission of England and Wales. Ce fut l'occasion de présenter à nouveau la Commission canadienne, relativement jeune, à la communauté internationale des organismes indépendants de réforme du droit et de rechercher des idées intéressantes et des suggestions constructives. Nous avons fait part à nos homologues de notre ouverture à l'égard de l'essai d'une gamme d'approches pour résoudre les problèmes et exploiter les possibilités en matière de droit, nourrie par des rencontres « d'écoute et découverte » qui incluent des formes et des structures surprenantes de réforme du droit. Bien que 60 ans constituent une étape importante pour notre commission sœur basée à Londres, il est intéressant de noter que l'Île-du-Prince-Édouard et le Yukon ne possèdent ni faculté de droit, ni organe de réforme du droit. Comme nous l'avons vu, cela ne les empêche pas d'être des lieux riches en apprentissage et en changements dans les domaines du droit et de la justice.





Les récits et les actions de première ligne nous rappellent qu'il serait erroné de développer ou de présenter la Commission du droit du Canada comme un lieu isolé, éloigné ou en quelque sorte sacro-saint de création de connaissances ou d'orientation des politiques. Au contraire, elle agit comme gardienne, intendante, traductrice, connectrice et, si elle réussit vraiment, comme source d'inspiration à long terme et intergénérationnelle pour des questions et des conversations importantes. Chaque rencontre fait partie du travail de réforme du droit : l'impact de la Commission réside dans le fait de rassembler les gens et d'apprendre d'eux quelles pourraient être les voies à suivre. Il s'avère

que le partage constitue un élément essentiel de ce que Jane Goodall appellerait « flipping well doing it » (passer à l'action) !





CDC | LCC

Vivre le droit | Poursuivre la justice | Renouveler l'espoir

Lettres de la présidente de la CDC

par Shauna Van Praagh

Lettre no 27

5 décembre 2025

Le tout premier jour du mois de novembre 2025, les gens de tout le pays, d'un océan à l'autre, ont regardé ensemble le 7^e et dernier match de la Série mondiale de baseball. Au Canada, 18,5 millions de téléspectateurs, soit 45 % de la population, ont suivi le match pour encourager les Blue Jays de Toronto. Nous nous sommes rapprochés les uns des autres en concentrant notre attention, en manifestant notre fierté et notre soutien, en retenant notre souffle dans l'espoir et en partageant la défaite déchirante survenue à la 11^e manche. Le baseball n'est pas le sport officiel du Canada, mais cet automne les Blue Jays en ont fait un sport pour le Canada tout entier. Ensemble, nous avons célébré le talent et les capacités, la cohésion et la ténacité d'une équipe vraiment inspirante.



Il ne fait aucun doute que les Blue Jays ont été source d'enseignements et de réflexions dans de nombreux domaines et contextes à la suite de cette Série mondiale. Pour la Commission du droit du Canada, la saison de baseball de cette année a laissé une empreinte significative. Elle remet en question l'image du droit comme quelque chose que seuls les experts peuvent vraiment comprendre. Elle attire aussi l'attention sur la viabilité à long terme de toute équipe dont les membres se présentent pour jouer.

D'emblée, remarquons comment les gens sont devenus des supporters des Blue Jays, indépendamment de leur compréhension des règles complexes du baseball. Il n'était pas nécessaire d'avoir des connaissances approfondies pour regarder et encourager l'équipe, pour poser des questions lorsque les choses devenaient confuses ou pour apprécier les différents types de lanciers et la vitesse à laquelle une balle rapide peut voyager. Le baseball possède un vocabulaire très spécialisé. Il y a de nombreuses règles et de multiples rôles, et la complexité peut sembler quelque peu déconcertante. Pourtant, les non-experts comptent clairement parmi les fans authentiques et précieux. Ils peuvent apprendre à distinguer les prises des balles (en remettant parfois en question la décision de l'arbitre!), à anticiper un double jeu, à participer à l'étirement de la 7^e manche, à reconnaître les éléments d'une performance extraordinaire d'un lanceur et à célébrer l'incroyable exploit d'un coup de circuit. Il est donc possible d'apprécier véritablement les règles qui structurent le baseball, même sans expertise ou expérience approfondie. En effet, cette appréciation est essentielle pour vraiment reconnaître le travail acharné et le succès remarquable des Blue Jays.

Le droit comporte également un vocabulaire spécialisé, de nombreuses règles et de multiples rôles. Apprécier ses structures et ses systèmes peut sembler intimidant, mais, tout comme dans le baseball, une expertise et une expérience spécialisées n'excluent pas une compréhension et une appréciation plus générales. Les acteurs du système juridique canadien pourraient peut-être s'inspirer des Blue Jays pour renouveler et redynamiser leurs efforts visant à partager le droit, à ouvrir la voie à la participation, à inviter les gens à comprendre les règles et à suivre le jeu. À l'heure où les acteurs du droit se demandent comment lutter contre le cynisme, comment transmettre l'importance d'une prise de décision impartiale, ou comment valoriser les structures en place pour garantir l'équité et la responsabilité, le baseball pourrait bien montrer certaines des façons et des raisons pour lesquelles les gens comprennent tout cela.

Au-delà de nous rappeler qu'un domaine d'expertise peut être ouvert à tous, les Blue Jays illustrent ce qu'il faut pour créer et maintenir une équipe. Cet automne, leurs supporters ont exprimé leur espoir, leur fierté et leur joie collectifs. Ce faisant, ils ont célébré l'importance d'être présent, de s'entraîner régulièrement, de jouer ensemble, de soutenir ses coéquipiers et de croire en



un projet à long terme. Les fans ont clairement apprécié les victoires de l'équipe, mais les défaites n'ont pas entamé leur soutien indéfectible. Alors que la Commission du droit poursuit ses rencontres « Écoute et découverte » tout au long du mois de novembre et jusqu'au début du mois de décembre – à Toronto, à Sherbrooke et à Calgary –, les similitudes sont palpables. Les facultés de droit explorent des initiatives d'enseignement et d'apprentissage basés sur l'expérience, à l'intérieur et à l'extérieur des salles de classe ; les chercheurs conçoivent des projets liés à la justice qui intègrent les voix et les expériences des jeunes ; les organisations communautaires enrichissent le travail des bénévoles dans les cliniques d'information juridique. Nous avons entendu des juges d'appel aux prises avec des principes et des précédents pour répondre à des problèmes multiformes, des doyens de facultés de droit assumant la responsabilité du leadership et de l'innovation, et des avocats fournissant des conseils dans un climat d'incertitude. Dans le monde du droit et de la justice, des acteurs travaillent en équipe, apprennent de la pratique, investissent dans la croissance et la valeur à long terme, et s'inspirent mutuellement ainsi que les personnes dont ils peuvent influencer la vie. Ils contribuent à faire évoluer la manière dont les questions sont examinées, les histoires sont partagées et les réponses sont formulées.

L'imbrication du droit et du baseball, qui peut surprendre certains, illustre la manière dont le droit croise tant d'autres façons de connaître et d'agir dans le monde. Le mois de novembre a été riche en croisements de ce type pour la Commission du droit. Lors d'une conférence organisée par l'Institut canadien d'administration de la justice, des historiens ont apporté une contribution essentielle à une discussion riche et critique sur la primauté du droit et la démocratie. Au



Downtown Legal Services de Toronto, les murs sont décorés d'œuvres réalisées par des jeunes encouragés à exprimer à travers l'art leurs aspirations pour la justice. Lors d'un événement organisé à l'École d'architecture du Toronto Metropolitan University, des étudiants en droit et en architecture ont présenté des projets envisageant un nouveau bâtiment dans le centre-ville de Toronto pour la Lincoln Alexander School of Law. L'histoire, l'art et l'architecture : tous rejoignent le baseball en tant que domaines de la connaissance et

de l'énergie humaines qui enrichissent le droit et interagissent avec lui.

Invitée à m'adresser aux étudiants en droit et en architecture, j'ai cité Benjamin Cardozo, un célèbre juge américain qui, il y a un siècle, a déclaré à une classe de diplômés en droit qu'un avocat « doit être à la fois historien et prophète ». J'ai suggéré à mon auditoire que les avocats se doivent également d'être des architectes. En bref, il me semble juste de dire que les avocats ont beaucoup à apprendre des amateurs de baseball.





CDC | LCC

Vivre le droit | Poursuivre la justice | Renouveler l'espoir

Lettres de la présidente de la CDC

par Shauna Van Praagh

Lettre no 28

23 janvier 2026



Le magnifique mélange de soleil radieux et de neige fraîche m'inspire pour rédiger cette brève lettre de mi-janvier. C'est une période calme à la Commission du droit. Les textes produits pour nos projets de recherche en cours progressent lentement mais sûrement dans un processus exigeant de rédaction et de développement. Le calendrier des événements pour le début de l'année 2026 est encore en cours d'élaboration, et il n'y a donc pas encore d'activités officielles ou de voyages à signaler. Le calme actuel est propice à la réflexion et à la prise de résolutions.

En repensant à la fin de l'année 2025, les membres de l'équipe de la CDC ont été invités à partager des expériences ou des rencontres informelles vécues en dehors du bureau qui les ont amenés à réfléchir au travail de la Commission du droit. L'un d'eux a décrit une exposition du Musée national des beaux-arts du Québec sur l'œuvre remarquable de Niki de Saint Phalle et la manière dont l'exploration et la découverte ont façonné la vie de

l'artiste et son engagement en faveur de la justice sociale. Une autre a évoqué la diversité du droit qu'elle a constatée en traversant les Appalaches en voiture vers le sud et en remarquant que la réglementation des panneaux routiers changeait à chaque frontière d'État. Un autre encore a répété l'observation faite par son enfant de six ans après un cours de natation : « Il y a beaucoup de règles dans le monde ! » Enfin une autre a fait une comparaison entre le fait de revisiter les éléments fondamentaux du droit et de la justice et celui de se référer à de vieux livres de cuisine éprouvés et bien utilisés pendant les vacances.

Nous avons écouté un collègue raconter le lourd sentiment de responsabilité personnelle qu'il a éprouvé en se portant volontaire pour s'occuper de la comptabilité et de la préparation des déclarations fiscales d'une petite organisation caritative. Nous avons appris comment une autre collègue s'était inspirée d'une discussion au bureau sur l'actualité en matière de droit international pour enrichir une conversation avec un Canadien d'origine vénézuélienne qu'elle



avait rencontré lors d'une fête du Nouvel An. Les histoires se sont succédé autour de la table, toutes liées d'une manière ou d'une autre aux réflexions des narrateurs sur le fond et la forme du travail et des engagements de la CDC. Ensemble, elles illustrent la pensée créative et les contributions concrètes qui nourrissent la Commission du droit même lorsqu'elle est officiellement fermée.



Après avoir dressé l'inventaire de moments loin du bureau mais néanmoins liés à la CDC, nous avons partagé collectivement nos vœux pour la nouvelle année pour la Commission du droit. La liste était impressionnante et sincère. Nous avons entendu des vœux chaleureux pour la poursuite des discussions et de l'apprentissage, pour une maturation continue, pour le plaisir du travail en étroite collaboration et l'exploration de grandes idées. Il y avait un vœu de plaisir et de progrès, un vœu de fierté collaborative et un vœu de prendre le temps de remarquer les moments inspirants. Nous avons souhaité un bon équilibre entre sprint et marathon pour les mois à venir, la réussite du projet de la CDC de visiter toutes les provinces et tous les territoires d'ici la fin de 2026, et un mélange productif de soutien, d'optimisme et d'espoir. Enfin, nous avons souhaité à la Commission de belles aventures guidées par notre boussole à quatre points - imaginer, réparer, bâtir, partager - qui caractérisent notre mélange toujours croissant de projets et de programmes.

Ce sont des souhaits pleins d'espoir. Ils apportent de la lumière à une conjoncture qui ne semble pas aussi calme et paisible que le soleil hivernal d'Ottawa pourrait le suggérer. En effet, les deux premières semaines de janvier 2026 ont été marquées par de profonds bouleversements et soulèvements dans notre monde ; d'un jour à l'autre, il est difficile d'imaginer ce que demain nous réserve. Il reste utile et important de faire une pause et de partager nos bons vœux et notre énergie positive. Mais pour tout le monde, et dans tous les contextes, les vœux et les résolutions générales pour la nouvelle année devront s'accompagner de plans et d'actions concrets.

Au bureau de la Commission du droit du Canada, notre directeur de recherche a apporté un casse-tête. Les pièces ont été placées sur notre table à café comme une invitation explicite à participer à un projet collectif. Aucune image n'a été fournie pour montrer à quoi ressemblera le produit fini. Au cours des deux premières semaines, les pièces aux bords droits ont été triées et les bordures ont été terminées. Le reste est à faire.

Bonne année!





CDC | LCC

Vivre le droit | Poursuivre la justice | Renouveler l'espoir

Lettres de la présidente de la CDC

par Shauna Van Praagh

Lettre no 29

19 février 2026

À la mi-février, Ottawa marque la fin des festivités du Bal de Neige dans la région de la capitale nationale. Cet hiver a été marqué par de longues périodes de températures très froides, une glace solide et constante sur le canal Rideau et d'impressionnants amoncellements de neige. Pour certains, le vent glacial et les trottoirs glissants ont renforcé le sentiment d'hibernation et de déconnexion. Pour d'autres, le temps a incité à embrasser avec enthousiasme et détermination les activités hivernales, inspirés par nos remarquables athlètes canadiens aux Jeux olympiques d'hiver. Si l'hiver peut être vécu comme une période de solitude intense et parfois dangereuse, il peut également être l'occasion de relever de nouveaux défis et de contribuer à fortifier la communauté.

Il existe de nombreuses façons de s'entraider en attendant l'arrivée du printemps. Pour la Commission du droit du Canada, ces dernières semaines ont été consacrées à l'établissement de liens significatifs au sein des communautés auxquelles nous appartenons et entre celles-ci. Comme tous les individus et toutes les institutions, notre identité se forge à travers nos interactions et nos relations avec les autres. Cet hiver, nous avons eu le plaisir et la chance de passer du temps avec des acteurs et des leaders dans les domaines de la réforme du droit, de l'éducation juridique du grand public, des universités de recherche et des organisations caritatives.



La Commission du droit d'Angleterre et du Pays de Galles nous a rendu visite à la fin du mois de janvier. Le président de la Commission, le très honorable Lord Justice Peter Fraser, et la commissaire au droit pénal, la professeure Penney Lewis, nous ont présenté les structures et les paramètres régissant leur travail de réforme du droit. Ils ont noté avec une certaine admiration l'expérimentation et la créativité associées à la relance de la Commission canadienne après 17 ans d'inexistence ; nous

avons de notre côté noté, également avec une certaine admiration, la stabilité et la présence assurée qui découlent de 60 ans d'activité ininterrompue. Les histoires des deux commissions présentent des opportunités et des défis, et il y a beaucoup à apprendre d'un échange ouvert et curieux.

En février, l'Association canadienne d'éducation et d'information juridique a tenu sa conférence annuelle à Ottawa. Réunissant des éducateurs juridiques publics, des avocats de cliniques

juridiques, des personnes qui travaillent pour soutenir les organisations communautaires et les tribunaux, ainsi que des représentants de différents paliers de gouvernement, la conférence s'est axée sur l'exploration et l'innovation en période de changement. Honorée d'avoir été invitée à prononcer le discours d'ouverture, j'ai établi des liens entre l'éducation juridique publique et la réforme réactive du droit, qui investissent toutes deux dans la connaissance, la confiance et la participation liées à la primauté du droit. J'ai inclus dans mon discours les réflexions d'une de nos boursières de la Commission du droit, Amélia Souffrant, sur une leçon importante apprise de sa grand-mère Haïtienne: « Ma grand-mère n'a jamais étudié le droit. Elle n'a jamais appris à lire ni à écrire. Pourtant, ses expériences de vie lui ont enseigné des leçons très dures sur la primauté du droit. Dans ce qu'elle appelait les « sociétés stables », la primauté du droit est souvent considérée comme acquise. Elle est invisible pour ceux qui vivent sous son régime. Ce n'est qu'en vivant son absence qu'elle a pu en saisir la valeur et l'importance. »

Au cours des derniers jours et des dernières semaines, des liens solides entre les éducateurs et la Commission du droit du Canada, allant bien au-delà d'une simple participation officielle à une conférence, ont été particulièrement évidents. Notre balado « Obiter » a diffusé deux nouveaux épisodes, l'un sur l'enseignement et le mentorat de Duncan McCue auprès de journalistes autochtones, et l'autre sur le leadership de Daniel Jutras, recteur de l'Université de Montréal, quant au renforcement de la vitalité de l'enseignement postsecondaire dans la démocratie canadienne. Lorsque la Commission du droit a visité l'UQO (Université du Québec en Outaouais) pour notre dernière table ronde « Écoute et découverte », nous avons été inspirés par les projets dynamiques et énergiques des membres du plus jeune programme universitaire de formation juridique au Canada. En effet, le programme de droit de l'UQO a été lancé en 2023, il fêtera donc son troisième anniversaire en même temps que la Commission du droit plus tard cette année.

Enfin, le projet en cours de la Commission du droit consacré à la charité dans le droit canadien a continué de nous mettre en relation avec des personnes extraordinaires qui soutiennent les communautés de manière merveilleusement diversifiée. Lors d'un « cercle de discussion sur la charité » organisé à Montréal, nous avons rencontré les dirigeants d'Équiterre, de Chez Doris, de la Mission Old Brewery et de la Fondation communauté Montréal à cœur. Au cours de cette



table ronde inspirante et intime, ils ont partagé leur engagement sincère en faveur d'un changement positif, que ce soit en encourageant les jeunes par le biais du basket-ball, en offrant

un refuge aux personnes et aux familles ou en influençant les politiques en matière de justice sociale. Ils nous ont indiqué que des progrès réels sont accomplis chaque jour. Parallèlement, des obstacles importants soulignent la nécessité d'une flexibilité constante et d'une collaboration résiliente.

Telles sont les différentes façons dont la Commission du droit a contribué à renforcer la communauté au cours des dernières semaines. Cependant, les événements qui se sont déroulés à Tumbler Ridge, en Colombie-Britannique, ont éclipsé tout ce qui s'est passé au Canada cet hiver. À la suite de la perte horrible et déchirante de vies humaines dans une école où les jeunes devraient se sentir en sécurité pour apprendre et grandir, nous avons été témoins et avons ressenti une solidarité et un soutien remarquables. Les gens se sont rassemblés – tant au sein qu'au-delà d'une petite communauté dont le nom est désormais associé à la tragédie – pour se souvenir, pleurer, écouter et se soutenir mutuellement.

La raison d'être de la Commission du droit s'articule en trois volets : vivre le droit, poursuivre la justice, renouveler l'espoir. Tumbler Ridge suggère un renversement de cet ordre. À l'heure actuelle, il semble que le renouveau de l'espoir soit la priorité. Le droit continuera de s'appliquer de nombreuses façons, dont certaines seront remises en question dans les mois à venir, dans la vie quotidienne. La recherche de la justice s'inscrira dans le cadre de l'enquête en cours et des mesures futures. Cependant, c'est l'espoir qui doit primer, l'espoir qui semble le plus important, exprimé à travers des voies de guérison, le partage d'histoires et la manifestation de compassion.



L'hiver commence à sembler toucher à sa fin. À Ottawa, siège de la Commission du droit, le soleil donne parfois l'impression que le printemps est presque là. Comme chaque année, bien sûr, les crocus et les jonquilles canadiens fleuriront d'abord en Colombie-Britannique. Alors que nous gardons les habitants de Tumbler Ridge dans nos cœurs, le renouveau du printemps sous la forme de petites fleurs lumineuses pourrait être une façon appropriée de chérir la chaleur associée au rassemblement, au soutien, au

renforcement de la communauté et à l'incarnation de l'espoir.





CDC | LCC

Vivre le droit | Poursuivre la justice | Renouveler l'espoir

Lettres de la présidente de la CDC

par Shauna Van Praagh

Lettre no 30

26 mars 2026

Le début du printemps marque le début de la dernière ligne droite de l'année scolaire. La semaine du mois désignée comme « la relâche » dépend bien sûr de l'établissement scolaire que l'on fréquente au Canada. Quels que soient le lieu et le niveau d'enseignement, cette semaine permet de rompre avec la routine et offre l'occasion de revenir en pleine forme. Même s'il n'y a pas de « relâche » officielles dans le calendrier de la Commission du droit du Canada, ce mois-ci semble être le moment idéal pour souligner les liens qui unissent la Commission aux sites et aux personnes voués à l'enseignement et à l'apprentissage. Notre balado « Obiter », notre programme « Écoute et découverte » et notre initiative « Engagement envers la primauté de droit », lancée récemment, sont présentés ici comme trois sites évidents, tous au premier plan en ce mois de mars, où l'on peut trouver ces liens.

Il y a un an, dans une lettre datée de mars 2025, j'avais souligné la nouvelle du lancement de notre tout nouveau balado. Comme les auditeurs le savent, la Commission du droit a baptisé ce podcast « Obiter » – un terme latin désignant les passages non essentiels d'un jugement –, reconnaissant ainsi que des mots considérés comme marginaux peuvent s'avérer être les plus significatifs. Notre trio d'épisodes de balado fraîchement publiés met en vedette des invités dont les paroles offrent des messages inspirants et durables pour l'évolution du droit et la quête de la justice. Malgré des rôles et des titres en apparence très différents, Duncan McCue (créateur d'un programme de journalisme autochtone au Canada), Daniel Jutras (recteur d'une université canadienne) et Lisa Grushcow (rabbi d'une congrégation juive réformée canadienne) sont tous de brillants enseignants et leaders. Ils partagent un engagement profond et large envers l'apprentissage, la compréhension, la narration d'histoires, le questionnement et l'imagination du changement. Ce fut un plaisir de dialoguer avec chacun d'entre eux et la Commission du droit est honorée de mettre en avant leurs réflexions et leurs idées.



Permettez-moi de citer ici quelques-unes de leurs paroles. Nous vous invitons à écouter (ou à réécouter) ces épisodes et à rester attentifs aux prochains épisodes qui seront publiés plus tard ce printemps. Duncan McCue raconte:

"Lawyers could help shape the power and the path for First Nations in this country, and it's quite clear that journalists could do the same...I needed to start incorporating my Indigenous worldview and values into my journalism...When I see my Indigenous students wanting to go on and tell stories of our communities, it gives me a thrill and the hairs on the back of my neck are standing up just thinking about it

because, you know, if I have learned a thing or two and I can help these young people go on to become great storytellers, then I will be incredibly satisfied.”

Daniel Jutras de son côté affirme:

« Réfléchir le droit en dehors des catégories habituelles de la législation ou des activités des juges, de penser aussi aux citoyens comme participants à l'ordre juridique, comme des créateurs de normes dans l'ordre juridique qui doivent prendre conscience de leur pouvoir sur ce terrain-là...Je demeure vraiment convaincu que l'interaction humaine en présence est absolument fondamentale. Je pense que on ne peut pas maîtriser ces éléments-là - interactions humaines, capacité pour dialogue, perspective critique - si on n'est pas en présence les uns avec les autres. »



Enfin Lisa Grushcow ajoute pour sa part:



“I think of both law and religion as old traditions, and yet traditions that change...One of the great benefits of studying those traditions is that you get to engage with big questions...Being answerable to a real life community makes you more aware of the responsibility sometimes to speak up, but also more thoughtful about how you say it, because you really do want to keep as many people in the conversation as possible...Hope is a muscle like anything else. We need to do what we can to exercise and to strengthen that muscle. And it's very hard, if not impossible, to do that alone.”

Dans le cadre de notre tournée nationale « Écoute et découverte », la Commission du droit s’est rendue au cours du mois dernier dans trois facultés de droit situées dans trois provinces différentes. Qu’elles aient été organisées juste avant la relâche ou le premier jour de la rentrée, ces tables rondes ont réuni des universitaires désireux de partager des projets novateurs et d’évoquer les enjeux qu’ils entendent à l’horizon. À l’Université du Nouveau-Brunswick, à l’Université McGill et à l’Université de Windsor, la Commission du droit a pris connaissance d’un éventail impressionnant de projets visant à enrichir le droit et la justice et à relever les défis d’aujourd’hui et de demain.



Voici quelques-unes des activités auxquelles se consacrent les chercheurs : évaluer les implications sociales et juridiques d'une robotique de plus en plus sophistiquée ; élargir les modes de participation citoyenne à la réforme du droit ; entremêler droit et urbanisme ; explorer le langage et les normes du droit haudenosaunee ; examiner le potentiel de l'intelligence artificielle pour améliorer l'accès à la justice ;



s'inspirer de la science-fiction pour imaginer l'avenir du droit international. Voici également quelques-unes des priorités identifiées comme méritant une attention particulière : la compréhension fondamentale des structures et des concepts essentiels à la démocratie et au développement du droit; l'imbrication productive de l'enseignement juridique postsecondaire et de la gouvernance provinciale ; la capacité des avocats à travailler avec les ordres juridiques autochtones ; un soutien adéquat aux travailleurs migrants à travers le pays ; l'inclusion des personnes handicapées dans les institutions juridiques telles que les jurys ; le soutien à l'instauration d'une confiance tangible dans les institutions juridiques et judiciaires. Les professeurs de droit des universités canadiennes continuent de faire preuve d'une réactivité, d'une détermination et d'une curiosité contagieuse sans faille.

Enfin, la Commission du droit s'est réjouie de l'accueil enthousiaste réservé à son offre de soutenir une série de conférences publiques en 2026 consacrées à la primauté du droit. Organisées par les facultés de droit des universités à travers le pays, ces conférences promettent d'inviter le public canadien à identifier, remettre en question et s'engager avec les principes et les promesses d'un concept complexe mais fondamental dans notre vie collective. Il s'agit d'une initiative s'inscrivant dans le cadre de « l'Engagement



de la CDC envers la primauté du droit ». À travers ces conférences à venir et les projets connexes, nous souhaitons nourrir l'exploration et la réflexion sur la signification et la pratique de la primauté du droit. Ne manquez pas la conférence publique sur la primauté du droit qui se tiendra bientôt dans une faculté de droit près de chez vous !

Les étudiants partout au Canada sont de retour en classe après la relâche.



L'exploration active bat son plein dans les salles de cours, les couloirs et les salles communes à travers le pays. Les invités des balados de la CDC, les professeurs de droit plongés dans leurs projets et les conférenciers invités à donner les conférences de la CDC sur la primauté du droit racontent tous des histoires et suscitent des conversations. Nous sommes fiers de les soutenir et impatients de continuer à apprendre.



CDC | LCC

Vivre le droit | Poursuivre la justice | Renouveler l'espoir

Lettres de la présidente de la CDC

par Shauna Van Praagh

Lettre no 31

30 avril 2026

Il y a un an, dans ma lettre d'avril 2025, je vous avais fait découvrir un poème intitulé « *The Masks of Love* » (Les masques de l'amour), du poète canadien Alden Nowlan. Ce poème servait d'introduction à une réflexion sur l'intensité du mois d'avril, en faisant notamment référence au fait que c'est la période de préparation du rapport annuel à la Commission du droit du Canada. En effet, l'équipe de la Commission est à nouveau plongée ce printemps dans le projet de créer et de partager un portrait complet de nos activités des douze derniers mois à l'intention des canadiennes et canadiens.

Dans cette optique, je me suis replongé dans un recueil de poèmes d'Alden Nowlan pour ma lettre d'avril 2026. Son poème intitulé « *The Nation's Capital* » (La capitale nationale) m'a semblé particulièrement prometteur. Après tout, c'est à Ottawa que se trouve le bureau où les membres de l'équipe de la Commission consacrent leur temps et leur énergie à examiner, rassembler, consolider et présenter ce que nous avons accompli au cours de l'année écoulée.

Voici les premières lignes du poème :

*The first thing you learn here is that the country
bears the same relationship to the government
that outer space bears to the earth.*

*The second thing you learn
is that nothing is unimportant.*

Les lecteurs auront raison de penser que le poème se poursuit sur un ton quelque peu critique, voire cynique, offrant un aperçu saisissant de la vision d'un poète du Nouveau-Brunswick écrivant dans les années 1960. Le message, communiqué dans les premières lignes et développé dans la suite, rappelle aux personnes travaillant pour le gouvernement fédéral – et nous pourrions y inclure les commissions



Law Commission
of Canada

Commission du droit
du Canada

Canada

indépendantes basées à Ottawa – les risques d’une distance désengagée et d’une importance de soi exagérée. Ce n’est pas un mauvais message à prendre en compte, même s’il peut être difficile à entendre.

La lecture de ces vers cette année, cependant, invite à un lien différent et inattendu. Le poète entend clairement souligner l’absence totale de proximité et d’échange qui caractérise la relation entre l’espace lointain et la Terre. Mais la mission Integrity menée par Artemis II ce mois-ci a offert à chacun d’entre nous, en tant qu’êtres humains, une occasion extraordinaire de renouveler et de réimaginer cette relation. Les lecteurs du poème en avril 2026, en tant qu’observateurs du vol Artemis II, pourraient plutôt réfléchir à la proximité inspirante entre la Terre et l’espace lointain, et entre nous tous sur notre planète et la face cachée de la Lune.



Les réalisations remarquables de la mission Artemis II, ainsi que les enseignements impressionnants qu’elle nous livre sur le potentiel humain, ont fait l’objet d’une récente discussion autour de la table dans la salle de conférence de la Commission du droit. Il ne fait aucun doute que des conversations similaires ont eu lieu lors de rassemblements sur les lieux de travail, dans les salles de classe et dans les cuisines à travers le pays, alors

que nous suivions notre astronaute canadien, Jeremy Hansen, et ses coéquipiers dans leur incroyable vol. La mission nous a nécessairement fait sortir de notre mode de fonctionnement habituel ; elle a redéfini le temps, l’engagement et les capacités de manière saisissante et époustouflante. L’équipage a parcouru plus d’un million de kilomètres au cours de ses dix jours passés ensemble à bord d’une minuscule capsule de la taille de deux minifourgonnettes. Alors qu’ils volaient derrière la Lune, ils ont perdu tout contact radio avec la Terre pendant 40 minutes, devenant ainsi les premiers êtres humains à se déconnecter de notre planète. Lorsqu’ils sont rentrés dans notre atmosphère à 40 000 km/h, ils voyageaient à une vitesse qui aurait pu les mener d’Ottawa à Vancouver en moins de six minutes.

À leur retour, les membres de l’équipage d’Artemis II ont témoigné de la joie et de l’amitié qui ont nourri leur collaboration tout au long de la mission. Ensemble, ils ont résolu des problèmes, pris des risques et repoussé les limites. Le succès de ce vol reposait sur la curiosité, l’énergie et un investissement considérable dans des générations successives de personnes et de projets. Il a démontré la capacité humaine à suivre notre imagination sur des chemins véritablement incroyables et inexplorés.



C'est ce genre d'énergie et d'enthousiasme, bien que moins répandu et moins susceptible de faire la une des journaux, qui anime les jeunes chercheurs en droit soutenus par le programme de « chercheurs émergents » de la Commission du droit du Canada. Eux aussi prennent des risques et explorent de nouveaux horizons dans les domaines de la connaissance et de la pratique. Au cours des derniers mois, notre dernière cohorte de doctorants a réussi à faire connaître ses idées issues de la recherche grâce à des activités novatrices de sensibilisation et d'engagement. Ils ne travaillent peut-être pas en équipe dans un espace confiné lors d'un vol spatial, mais la Commission du droit du Canada est fière de les réunir pour célébrer et faire connaître leurs parcours et leurs projets.

José Saldaña Cuba traite des projets miniers sur les territoires autochtones, en proposant des perspectives comparatives pour le Canada tirées d'une étude menée au Pérou. En organisant une table ronde consacrée à la revitalisation de la justice autochtone dans les Amériques, il a contribué au dialogue en cours sur la gouvernance environnementale, les cadres écologiques autochtones et les accords entre les communautés autochtones et l'industrie. Sébastien Meeùs examine la protection des droits au sein des cadres réglementaires régissant l'accès aux données personnelles. À travers de courtes interviews vidéo accessibles, il intègre des témoignages d'expérience personnelle et ses connaissances dans son analyse du respect des directives en matière de protection des données. Andrea Menard se penche sur les directives et les pratiques de consultation dans la gouvernance de la profession juridique, en mettant l'accent sur le consentement éclairé par et au sein des organisations autochtones. Les enseignements tirés de son expérience dans la conception d'un sondage visant à recueillir les commentaires des clients et des communautés autochtones sur les modes d'interaction constructive et d'engagement fondé sur le consentement façonneront ses recherches et ses écrits en cours.



José Saldaña Cuba
McGill University



Sébastien Meeùs
Université de Montréal



Andrea Menard
Royal Roads University

Le soutien apporté par la Commission aux trois jeunes chercheurs émergents au cours de l'année universitaire 2025-2026 témoigne de la confiance que nous accordons à leur potentiel. Nous saluons la manière dont ils puisent leur inspiration dans les questions qu'ils posent et dans les personnes avec lesquelles ils échangent. Ce programme, bien que très modeste par rapport à celui qui a conduit au lancement d'Artemis II, représente un investissement solide fondé sur la conviction que les générations futures doivent prendre des risques et explorer de nouvelles possibilités, et qu'elles le feront.

